

prouver que ma fossile n'est pas une Coronule, mais une simple Tubicinelle.

Supposons que M. De Koninck veuille que cette Tubicinelle n'en soit pas une, et que ce soit en réalité une partie du palais de poisson, je ne pourrais pas encore me rallier à cet avis, quoiqu'au fond je tiens très-peu aux mollusques et aux poissons. Mon fossile, je l'ai décrit tel et figuré tel, était un cône et un cône ouvert d'un côté par un large orifice circulaire. A-t-on jamais vu un palais de poisson en cône? Mon fossile était calcaire, lamellé, à lamelles concentriques; sa pellicule très-fine. Cette structure est inconciliable avec les plaques palatines des *Pycnodus*. Je ne vois donc aucun moyen de retrouver un fragment de palais de poisson dans ce pauvre Cirrhopode antédiluvien dont M. De Koninck ne veut pas même admettre la raison d'être. Je demanderai aux paléontologistes de ne pas le rayer d'un trait de plume du cadre des créations, c'est déjà bien assez pour lui d'avoir été abîmé dans un déluge. *Non vae victis!*

Carte géologique de la Belgique. — M. Dumont met sous les yeux de l'Académie deux cartes d'une partie du pays au $\frac{1}{200000}$, l'une indiquant les terrains superficiels, l'autre les dépôts qui se trouvent sous le limon hesbayen, cartes dont il a déjà entretenu la classe dans la séance publique du 16 décembre 1848. Il montre ensuite plusieurs feuilles d'une carte géologique de la Belgique au $\frac{1}{800000}$, c'est-à-dire à une échelle double de celle qui a été adoptée pour la carte géologique du royaume en neuf feuilles, publiée par ordre du Gouvernement.